

« PARADOXE DE L'ABONDANCE DES RESSOURCES NATURELLES ET LA DIVERSIFICATION ECONOMIQUE : quel choix en RDC ? »

TSHIBUABUA SHAMBA Jean Calvin

Chef de Travaux Institut Supérieur de Techniques Médicales de Kananga et
Doctorant à la faculté de sciences économiques et de gestion à l'Université de
Kinshasa/RDC

KANGOLO LUNKAMBA John

Professeur Associé à la HEC-Kinshasa et Docteur en Gestion et Administration des
Affaires
Ecole de Management et de Communication de Genève/ESM

HARIDI MUSILIMU Ernest

Doctorant à la faculté de sciences économiques et de gestion à l'Université de
Kinshasa/RDC

MUMBERE MULIMIRWA Mike

Doctorant à la faculté de sciences économiques et de gestion à l'Université de
Kinshasa/RDC

KALONGO TSHIMBU Fiston

Doctorant à la faculté de sciences économiques et de gestion à l'Université de
Kinshasa/RDC

Résumé :

Dans cet article, nous évaluons théoriquement l'impact des ressources naturelles sur la croissance et le développement des économies rentières, dont la RDC fait partie par le biais des effets induits de syndromes hollandais en s'inspirant de la situation économique de Pays-Bas dans les années 1970, du fait de l'exportation du gaz naturel et par les effets provoqués de la détérioration de la gouvernance des différentes institutions du pays à partir de la psychologie des dirigeants. Le but est d'apprécier le choix de la diversification des exportations minières de la RDC comme alternative devant permettre d'échapper à la malédiction des ressources naturelles. L'industrialisation et le changement d'attitudes de ses dirigeants sont des déterminants fondamentaux et indispensables des résultats économiques et du succès à l'export des entreprises congolaises, au-delà de la démographie, l'épargne, le capital physique et le capital humain.

Mots clés : Ressources Naturelles, Geopolitique, Geoeconomique, Diversification, Strategies.

Abstract

In this article, we theoretically assess the impact of natural resources on the growth and development of resource-dependent economies, including the Democratic Republic of the Congo (DRC), through the induced effects of the Dutch disease. Our analysis draws on the economic experience of the Netherlands in the 1970s following the expansion of natural gas exports, as well as on the adverse effects of weakened governance within national institutions, viewed from the

perspective of the psychology and behavior of political leaders. The objective is to evaluate whether the diversification of the DRC's mineral exports can serve as an effective strategy for escaping the natural resource curse. Industrialization and a transformation in the attitudes and leadership practices of the country's decision-makers are identified as fundamental and indispensable determinants of economic performance and the export success of Congolese enterprises, beyond the traditional factors of demographic dynamics, savings, physical capital, and human capital.

INTRODUCTION

Le potentiel économique de la RDC est classé parmi les pays du monde très considérable et abondant. Avec sa superficie de près de 2 345 000km², des ressources naturelles immenses et variées (bois, minerais, faune, flore, etc.), le pays constitue le cœur de l'Afrique dont le poids spécifique de l'industrie et la diversification des activités industrielle sont très faibles¹.

Reconnue pour détenir une diversité incroyable de minerais en importantes quantités, la RDC recèlerait 50% des réserves mondiales de cobalt, 10% du cuivre, 30% du diamant, ainsi qu'un potentiel important en or, uranium et manganèse². L'économie du pays est basée sur l'extraction des richesses du sous-sol, structurée autour d'une industrie minière florissante.

Depuis 1980, la RDC fournissait 6% de la production mondiale de cuivre³ et l'extraction assurait à lui seul environ 60% des recettes fiscales de l'Etat⁴, et l'industrie minière congolaise, bien qu'à faible vitesse, conserve une énorme force, sur laquelle la majorité des acteurs économiques et politiques misent aujourd'hui pour relancer la croissance et l'émergence.

Le « scandale géologique⁵ » qu'est le Congo est aussi l'archétype de ce que certains ont appelé la « malédiction des matières premières »⁶. Le «scandale géologique» est souvent associé à la République Démocratique du Congo (RDC), un pays riche en ressources naturelles. Cette expression a été utilisée pour décrire l'impressionnante diversité et quantité de ressources minières présentes dans le territoire congolais⁷, chose que nous prenons avec réserve dans notre étude. Sinon, ça ne pouvait pas être scandaleux de découvrir le don de la nature, alors qu'une surprise de la découverte pouvait être appropriée quant à ce.

A cela ne tienne, nous pourrions rester dans l'acception générale de l'expression. [En 1892, le géologue belge Jules Cornet aurait prononcé cette expression pour rendre compte de la richesse géologique du Katanga, une province située au sud-est de la RDC](#)⁸. Cependant, il est difficile d'estimer précisément ces ressources, car il existe un manque de connaissances sur les ressources souterraines dans toute l'Afrique. [Des initiatives telles que le projet PROMINES, soutenu par la Banque mondiale, ont cherché à améliorer la gestion du secteur minier et à établir une nouvelle quantification et localisation des ressources.](#)

¹ UNIDO cité par BONGO BONGO & KITENGE N'LAYI, *La désindustrialisation de la République Démocratique du Congo, facteurs explicatifs et perspectives de relance*, Tome I, IRES, Kinshasa, 2003, P. 5

² Hocquard, C., *L'information du secteur minier : exemple de la RDC, République Démocratique du Congo*, Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), France, 6 juin « <http://www.culturek.net> », 2006, P.9

³ Hasselback, D., « Africa's DRC back on map for miners, *Financial Post*, 5 mars, 2007

⁴ Karsenty, A., « Etude d'identification d'un programme pour l'amélioration des recettes para fiscales et domaniales en RDC, Rapport d'étude, ministère des finances, Cellule d'appui à l'ordonnateur national du fonds européen de développement (FED-UE), CIRAD France, 2006

⁵ Formule attribuée à Cecil Rhodes, fondateur, en 1880, de la compagnie sud-africaine

⁶ Neary, J.P et Van Wijnbergen, S., *Natural Resources and the Macroeconomy*, Oxford, Blackwell et Cambridge, Mass, MTT Press, 1986

⁷ Victor Bouscarle, *Malédiction des ressources naturelles*, *Le Petit Journal* du 20 Août 2021

⁸ Thierry De Putter et Sophie Decrée, *Le potentiel minier de la République démocratique du Congo (RDC) mythes et composantes d'une « dynamique minière »*, *Conjonctures congolaises* 2012

Malheureusement, sous ces richesses géologiques se cachent également des scandales miniers, ce qui soulève des défis économiques, sociaux et politiques pour la RDC⁹. En fin de compte, la notion de “scandale géologique” reflète à la fois la promesse et les défis liés à l’exploitation des ressources naturelles dans ce pays¹⁰.

En effet, les richesses minières de la RDC ont été l’objet de toutes les convoitises des pays africains qui l’entourent, et surtout de pays occidentaux et asiatiques. Et cette thèse est ancrée dans la conscience collective congolaise et de bien d’autres pays africains que la RDC est internationalement convoitée à cause de ses richesses. Toute crise politique aigue menant à des conflits doit donc être expliquée à partir des intérêts internationaux occultes qui manipulent les nationaux afin d’assouvir leur soif d’argent ou d’asseoir leur domination potentielle. C’est la malédiction des ressources naturelles.

Cette thèse s’avère utile pour comprendre, au-delà des discours du bien-être de tous et de protection des droits de l’homme, les autres mobiles moins nobles d’intervention, de domination et de la néo-colonisation. Le nouveau projet lancé par la Banque Mondiale en 2016, intitulé « CARTE A 1 MILLIARDS », consistant à recenser toutes les richesses de l’Afrique, est une opportunité qui appelle de tous les pays africains de prendre conscience pour valoir leurs ressources naturelles, car les impérialistes, à travers les principales institutions internationales, cherchent des astuces pour maintenir nos pays dans la domination afin d’étouffer tous les projets d’industrialisation de l’Afrique.

Cette manifestation de la volonté des impérialistes de maintenir les pays africains dans la servitude, surtout la RDC, avec des multiples réformes initiées par ces institutions internationales dans le secteur minier, sans incidences majeures sur l’industrialisation du pays, nous pousse aux questions suivantes : comment le caractère rentier de l’économie congolaise peut-il impacter l’acquisition d’un avantage concurrentiel ? Pourquoi la RDC ne peut-elle gérer seule ses ressources naturelles ? quelle est la psychologie et la contre psychologie du gestionnaire congolais ?

Notre approche méthodologique, consiste à l’analyse théorique des entreprises congolaises du secteur minier pour implémenter la géopolitique vers la géoéconomie en RDC en sensibilisant les décideurs, les lecteurs sur la cohésion et l’incitation des projets d’investissement devant faire jonction avec les réalités, afin de réussir le processus de diversification économique.

1. BALISAGE CONCEPTUEL SUR LE PARADOXE DE L’ABONDANCE DES RESSOURCES NATURELLES

1.1 Théorie du syndrome hollandais

Il existe pas mal des modèles qui ont analysé les divers effets d’un boom d’exportation lors de la découverte de ressources naturelles : le modèle appliqué par Gregory, R.G (1976) et Snappe (1977) à l’économie australienne et ce, fut prolongé par Corden et Neary (1982) et Corden (1984). Ce

⁹ [Frica-Press – Congo Kinshasa](#). Sans conteste, la RD Congo demeure un scandale géologique. Ironie du sort : la face B de la médaille révèle que sous ses gisements de cuivre et de cobalt sont enfouis beaucoup de scandales miniers. Le président Tshisekedi l’a dénoncé au Conseil des ministres du 17 septembre 2021.

¹⁰ Ministère des Mines (Mdm) de la RDC, PROJET DE GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER (PROMINES), CADRE DE POLITIQUE POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (CPPA), draft final Avril 2010

modèle se situe dans le cadre d'une étroite économie ouverte, qui produit deux biens échangeables dont leurs prix sont exogènes et un autre bien non échangeable dont le prix est flexible.

Ainsi, l'économie est trisectorielle : un secteur échangeable en boom (B) (énergétique), un secteur échangeable en retard (L) non boomier (manufacturier) et le secteur non échangeable (service). Ces trois secteurs ont chacun un facteur spécifique (le capital) et un facteur mobile (le travail), l'hypothèse principale est le plein emploi des facteurs dans l'économie.

Toutefois, deux effets induits par l'expansion du secteur en boom qui seront à l'origine de la maladie hollandaise : effet de réallocation des ressources et un effet de dépense. Le premier effet se réfère à un choc externe positif qui entraîne une réallocation des ressources qui se manifestent dans le déplacement du facteur mobile (travail) vers le secteur en expansion (boomier) en provenance des deux autres secteurs. Le deuxième effet apparaît avec l'augmentation des revenus du secteur en boom suite à l'entrée massive des devises provenant du boom d'exportation, ces devises converties en monnaie locale créent des périodes de demande excessive dans l'économie et entraînent un accroissement des dépenses dans le secteur des services, cela provoque une hausse du prix de ces biens (relativement au prix des biens échangeables) et par conséquent une appréciation réelle de la monnaie domestique, cela se traduit par une baisse de la compétitivité (en valeur ajoutée et en emploi) des autres secteurs, notamment : manufacturier et agricole.

a) Perte de savoir-faire comme effet négatif du syndrome hollandais

Le syndrome hollandais provoque une destruction économique lorsqu'elle élimine le savoir-faire, un des facteurs principaux de la croissance. La technologie est en effet pour une large part, le résultat de l'expérience accumulée par les firmes dans la production, et donc, elle est un processus d'apprentissage, soit par la pratique (by doing), soit par l'usage (by using)¹¹.

Les études de R.M. Solow ont démontré le rôle crucial du progrès technique dans la croissance économique, celui-ci est dû essentiellement au savoir-faire détenu par les firmes surtout dans le secteur échangeable¹², c'est dans cette optique que certains théoriciens (Krugman ; 1987) ont relié le savoir-faire au syndrome hollandais, ce lien se manifeste dans l'entrée massive de devises qui entraîne un ralentissement et un déclin dans la croissance économique après la destruction du secteur manufacturier et entrepreneurial. L'expansion du secteur de la ressource naturelle aurait par conséquent un impact négatif sur la croissance économique, par l'entremise du savoir-faire.

b) Influence du syndrome hollandais sur les facteurs de la croissance

La dépendance envers le secteur rentier a des effets impactant sur les facteurs de la croissance économique, à savoir : l'investissement, l'épargne, l'éducation et l'ouverture de l'économie à l'extérieur.

➤ Influence sur l'investissement

¹¹ Cohendet P., Gaffard J-L (1990), « Innovation et entreprises », *Encyclopédie Economique, Economica*

¹² Balassa B.(1964), « The Purchasing Power Doctrine : A Reappraisal *Journal of Political Economy* 72, Pp. 584-596

L'impact peut être probant lors d'un transfert des facteurs de production du secteur manufacturier vers le secteur de la ressource en expansion. Ce transfert diminue automatiquement la productivité et la rentabilité de l'investissement dans le secteur manufacturier.

Il faut noter que malgré les taux d'investissement, apparemment supérieur dans le partenariat public-privé en RDC, rien ne présage une croissance rapide. Ces investissements ne profitent qu'aux entreprises étrangères œuvrant sans incidence sur les entreprises locales.

Donc, le taux d'investissement élevé ne suffit pas pour assurer une croissance accélérée, la qualité des investissements est un facteur important à prendre en compte. L'indice de la croissance de la productivité totale des facteurs est l'une des mesures de l'efficacité de l'investissement et la performance globale du processus productif. Cet indice est calculé en rapportant la production (ou la valeur ajoutée) aux facteurs utilisés (travail, capital).

La diminution de la productivité totale des facteurs est due essentiellement, selon Xavier Sala-I-Martin et Elsa Artadi¹³ à la détérioration et l'instabilité politique qui caractérise l'ensemble des pays en abondance des ressources naturelles, les procédures administratives lourdes et les obstacles institutionnels qui dissuadent souvent les investisseurs privés, l'inadéquation du système éducatif dans ces pays aux besoins des entreprises locales qui représentent un obstacle majeur pour l'investissement productif.

➤ Influence sur l'épargne

Compte tenu de la rareté des ressources naturelles, l'épargne est un élément significatif pour toute une politique qui vise à investir les rentes de ces ressources épuisables (la différence entre le prix et le coût marginal, doit être réinvestie pour conserver le stock total en valeur) afin que cet épuisement n'entame pas le bien-être futur.

Pour la RDC, plusieurs études empiriques démontrent que le taux d'épargne est très inférieur à ceux des autres pays, surtout les pays pétroliers de l'Afrique. Les analystes ont tenté de prouver que cette baisse de taux d'épargne est liée à l'impact des revenus de rente sur le taux d'intérêt. Durant les périodes de hausse des cours de ses matières premières, la RDC bénéficie des revenus importants et la pression sur les marchés financiers diminue, ce qui provoque la baisse du taux d'intérêt et l'économie s'engage dans des consommations excessives, car les individus se contentent du moment présent comme les Epicuriens.

Toutefois, les pays en abondance des ressources naturelles enregistrent un taux d'épargne réel négatif. Ce taux est un indicateur de soutenabilité mis au point par la Banque Mondiale en se basant sur les travaux de certains économistes, il s'agit de l'épargne réelle privée et publique du pays. En tenant compte de la dépréciation du capital, des investissements en capital humain (mesurés par les dépenses d'éducation), la diminution des ressources naturelles (minières, énergétiques et

¹³ Xavier Sala-I-Martin et Elsa Artadi (2002), *Economie growth and investment in the Arab world*

forestières) et les dommages engendrés par la dégradation de l'environnement (on peut calculer cet indicateur par la formule suivante :

Epargne nette ajustée = Epargne nette domestique-déplétion énergétique-déplétion des minerais-Epuisement net des forêts-Dommage causé par la pollution+dépenses d'éducation.

Donc, les générations actuelles des pays en abondance des ressources naturelles vivent au détriment des générations futures et ne réinvestissent pas les richesses rentières.

➤ **Influence sur l'éducation**

Le capital humain est un facteur important pour toute la politique de croissance économique. Il est relié directement à cette dernière du fait qu'il stimule la productivité du travail par l'amélioration de l'efficacité de la main d'œuvre, l'incitation à la revendication de la démocratie et la favorisation de la bonne gouvernance.

L'éducation facilite le transfert de la technologie supérieure provenant des pays du Nord ; elle a également un impact sur la santé et réduit les inégalités entre les différentes classes sociales.

Si l'on revient aux pays riches en ressources naturelles, nous remarquons que la majorité de ces pays souffre du dilemme de développement du capital. Cette remarque est la résultante de la dégradation du secteur manufacturier en général, où le capital humain représente la cheville ouvrière de la production très considérable. Dans ce contexte, le besoin en capital humain va diminuer et l'investissement dans l'éducation va lui aussi diminuer, et donc l'expansion d'autres secteurs qui nécessitent des compétences qualifiées est tout à fait impossible et la diffusion technologique sera retardée.

1.2 Faillite de la gouvernance et la malédiction des ressources naturelles

La perversion mentale du congolais ordinaire, l'inféodation de l'élite intellectuelle et l'échec des cadres politico-administratifs, ne pouvaient que déboucher sur une dérive dans la gouvernance du pays, avec, en fin de parcours, le déraillement complet de l'appareil étatique¹⁴. Le congolais ressemble à un zombie qui traverse l'espace de sa propre vie comme s'il y était étranger.

D'où l'origine d'une mentalité, généralisée dans la masse, de capitulation et de quête d'assistance extérieure. On semble attendre que les étrangers viennent reprendre les choses en mains et arranger les pays.

Nombre des travaux sur l'économie institutionnelle montrent que la disponibilité et la productivité des ressources utilisées dans les processus productifs sont influencées par les décisions politiques et par l'environnement institutionnel en général, un certain nombre d'études ont lié la malédiction des ressources naturelles l'économie politique : la rente minière et pétrolière affecte le régime

¹⁴ Tumba Bob Matamba (2006), *Le développement du Congo : promesses, faillites et défis*, Calmec-Kinshasa, P. 121

politique et représente souvent un blocage à la démocratie, elle favorise des comportements de recherche de rente par la classe politique et ouvrent la porte à la corruption.

Ainsi, il faudrait analyser l'impact de la dotation en ressources naturelles sur la qualité des institutions ainsi que le mode de gouvernance.

1.3 Relation entre les ressources naturelles et la qualité des institutions

Certains théoriciens, en littérature empirique, recensent quatre explications principales du phénomène de malédiction des ressources naturelles¹⁵, notamment : le syndrome hollandais qui désigne les effets négatifs de l'appréciation du taux de change réel sur l'économie suite à un boom du secteur des ressources naturelles, la dépréciation du capital humain, la dépréciation du capital physique et la dépréciation du capital social.

Selon Woolcock Michael¹⁶, le capital social est vu comme étant l'ensemble d'infrastructures et des institutions d'une société comme, sa culture, sa cohésion, son système légal, sa justice, ses règles et ses traditions.

Les ressources naturelles n'ont pas un impact négatif direct sur la croissance économique, si ces infrastructures et ces institutions sont de bonne qualité en favorisant les activités créatrices de valeur. Les ressources naturelles favorisent à leur tour la croissance. En revanche, si elles ne favorisent que les activités de prédation ou les comportements de recherche de rente, elles vont transformer ses richesses naturelles en malédiction.

Toutes ces attitudes vont influencer le processus démocratique et l'instauration de l'Etat de droit qui sont enfin au cœur de toute une politique de développement. Ils vont favoriser l'apparition de la corruption systématique qu'une forme de quête de rente sur une échelle plus vaste dont elle touche la globalité du système et implique un grand nombre d'agents du gouvernement.

Une littérature riche souligne la relation inverse existant entre la corruption et la croissance dont les conclusions sont partagées par la plupart des études théoriques et empiriques, la corruption, qui est une forme de comportement de quête de rente, a un impact négatif sur la croissance économique par le biais de son impact sur le taux d'investissement¹⁷, elle réduit les dépenses en éducation et en santé, augmente les montants alloués à l'investissement public et réduit sa productivité.

Toutefois, plusieurs analyses ont montré l'impact négatif des ressources naturelles sur les modes de gouvernance politique, elles soutiennent l'idée que la dépendance envers ces dernières retarde les réformes démocratiques. Cet impact négatif est dû de l'absence de la responsabilisation des gouvernants (absence de la redevabilité).

¹⁵ Parmis eux Thorvaldur Gylfason (2001), dans son article "Natural Ressources and Economy Growth : What is the connection?" Working Paper 530, Center for Economic Studies & Ifo, University of Munich

¹⁶ Dans son article « Social capital and Economic Development : toward a theoretical synthesis and policy

¹⁷ Mauro (1995), Corruption and growth, The Quarterly Journal of Economics, Vol. 110, N°3, PP. 681-712

1.4 Echec du cadre dirigeant sur le développement

La théorie économique actuelle stipule que l'idée selon laquelle les facteurs accumulables au sens large, à savoir la démographie, l'épargne, le capital physique et le capital humain, ne sont pas les seuls déterminants indispensables des résultats économiques, et que d'autres facteurs tels que les institutions, l'histoire, les questions de répartition, culture, etc. sont pertinents pour le développement économique à long terme¹⁸, d'une part, et surtout les analyses empiriques dans ce domaine, d'autre part.

Ces analyses montrent comment la qualité des institutions peut affecter le développement économique d'un pays, elles cherchent à estimer un système d'équations où le taux de croissance du PIB par tête est expliqué linéairement par certaines variables exogènes dont la variable de la qualité institutionnelle figure parmi elles. Les résultats montrent que la variable institution (qui est une variable endogène expliquée par les indices clés de la gouvernance de la Banque Mondiale¹⁹) a un effet significatif sur le taux de croissance du PIB par tête.

Figure 1 : Evolution du PIB en RDC, valeurs exprimées en milliards d'Euros

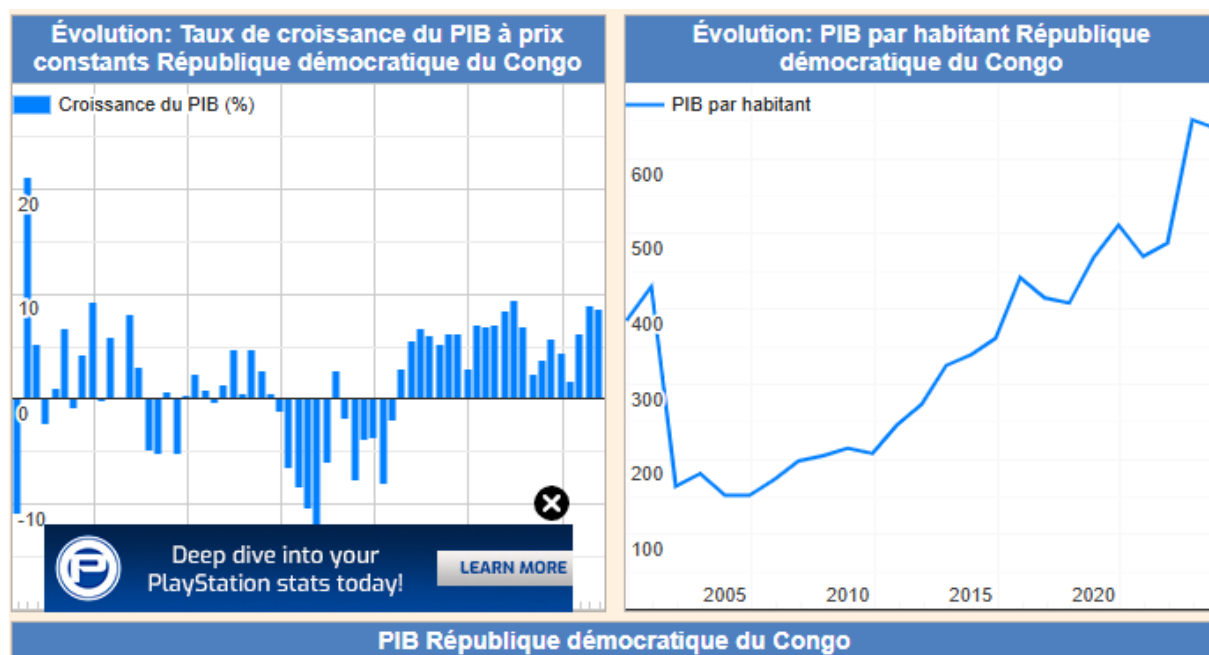
Année	PIB annuel	Croissance en %
2009	13.275 M€	2,9%
2010	16.235 M€	7,1%
2011	18.576 M€	6,9%
2012	24.617 M€	8,5%
2013	24.617 M€	8,5%
2014	27.024 M€	9,5%
2015	34.169 M€	6,9%
2016	33.110 M€	2,4%
2017	33.633 M€	3,7%
2018	39.904 M€	5,8%
2019	45.015 M€	4,4%
2020	42.677 M€	1,7%
2021	46.799 M€	6,2%
2022	62.490 M€	8,8%
2023	61.392 M€	7,5%

Source : Banque mondiale 2024

¹⁸ Albert Tcheta-Bampa (Mars 2010), *Irréversibilité du développement et Quasi-réversibilité du sous-développement*, séminaire Economie Publique, Organisations & Institutions (SEPIO), Université Paris 1, P.2

¹⁹ Qui sont l'instabilité politique, l'efficacité du gouvernement, le contrôle de la corruption, l'application de la loi, le cadre de régulation et les droits de propriété

Figure 2 : graphiques de l'évolution de la croissance du PIB par habitant en RDC



Source : Banque mondiale Idem

Selon le rapport de la BCC¹, le taux de croissance économique est passé de 8,8 % en 2022 à 7,5% en 2023, en raison de la contre-performance des industries extractives (dont le taux de croissance du secteur extractif est passé de 22,3% en 2022 à 15,4% en 2023). La croissance des secteurs non extractifs est passée de 3,1% en 2022 à 3,6% en 2023, portée par l'agriculture (+ 0,45%), la construction et les travaux publics (+ 0,57%), et les transports et télécommunications (+ 0,61 %). La croissance a également été soutenue par les exportations (+17,3%) et les investissements (+9,2%). L'inflation est passée de 9,3% en 2022 à 19,9% en 2023, en raison de la dépréciation du franc congolais par rapport au dollar américain (-21,8%) et des contraintes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie. En conséquence, la Banque centrale a maintenu son taux préférentiel à 25 % depuis août 2023 pour freiner la dépréciation monétaire causée par le financement du déficit budgétaire dû à la mauvaise gouvernance.

Le produit intérieur brut (PIB) mesure le revenu national et la production d'un pays donné. Le produit intérieur brut (PIB) est égal aux dépenses totales pour tous les biens et services finaux produits à l'intérieur du pays au cours d'une période de temps déterminée.

En somme, l'impact négatif des ressources naturelles sur le taux de croissance est le résultat du déficit des mesures de la gouvernance qui sont les principaux mécanismes de transmission de la malédiction des ressources.

¹ Perspectives économiques en RDC 2024, Impulser la Transformation de l'Afrique par la Réforme de l'Architecture financière Mondiale. [afdb.org https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale](https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale) (consulté le 28/07/2024 à 15h 57)

2. DE GEOPOLITIQUE VERS LA GEOECONOMIQUE EN CONTEXTE CONGOLAIS

A partir du reportage de France 24 du 28 Avril 2024, un projet « CARTE à 1 Millions » est lancé depuis 2016 par la Banque Mondiale pour le recensement de toutes les richesses naturelles de l'Afrique. Nous avons constaté que le continent est convoité à cause de ses ressources naturelles par les principales institutions financières du bloc occidental, à savoir la Banque Mondiale.

2.1 Pourquoi la RDC ne peut-elle pas gérer elle-même ses ressources naturelles ?

En 2016, la Banque Mondiale décide de financer un projet ayant pour but de faire une liste complète des ressources naturelles du continent africain, alors que derrière ce projet se cache une volonté occidentale de savoir ce que pèse réellement le sous-sol africain et la volonté de prendre des dispositions afin que les ressources naturelles stratégiques du sous-sol africain n'échappent pas aux institutions qui auraient financé la géo détection, les recherches et le répertoire de ces richesses.

Il ressort de cette nouvelle politique occidentale, d'abord qu'on est revenu aux idées du début des années 1960, où la première conférence sur le Commerce et le Développement (CNUCED, 1964) avait pour mot d'ordre « Trade not aid », ensuite, et ici on anticipe certains commentaires des points suivants, que l'aide totale occidentale à l'Afrique a diminué par an comparativement à celle accordée à l'Ukraine et l'Etat d'Israël.

La nouvelle politique est donc surtout un regain pour les intérêts commerciaux naturels ; pour le reste, l'engagement occidental est plutôt symbolique. Enfin, il est important de noter que l'appui à la démocratie et à la défense des droits de l'homme est relégué au dernier plan de la nouvelle politique, du reste non soutenu par un quelconque engagement en termes financiers.

Donc, en rapport avec la RDC, ses matières premières du sous-sol congolais sont les principaux éléments par lesquels s'organisent les attitudes et/ou les comportements des acteurs économiques et politiques du monde.

Si l'on prend la carte congolaise des matières premières et la carte géographique congolaise, des lieux de concentration de conflits civils internationaux, géopolitiques et géostratégiques en RDC, nous nous rendons compte d'une parfaite correspondance, la carte des sites stratégiques des matières premières (Est du pays, grand Katanga et un peu Kasai) correspond pieds à pieds à la carte des guerres qui se déroulent en RDC, à la carte des conflits que subissent les populations congolaise au quotidien. De telle sorte que, tout naturellement la carte des ressources naturelles explique la carte des guerres congolaises. C'est ça le modèle pour comprendre la déstabilisation de l'Est de la RDC, dont il faut prendre conscience de la distribution des ressources stratégiques.

2.2 Psychologie et contre psychologie du gestionnaire congolais

L'attitude dominante de la RDC vis-à-vis de ses ressources naturelles est d'être exportatrice de ses matières premières. Elle organise le ramassage de ces matières premières en état brut, qui remontent vers les industries Nord-américaines et les industries asiatiques, où ces matières sont transformées en produits finis, qui sont vendus aux congolais et africains, parfois à 20 ou 90 fois plus chers.

L'économie de la RDC, comme celle des autres pays d'Afrique, est demeurée une économie de prélèvement, d'exploitation, d'extraction des ressources naturelles. Pourquoi cet état des choses ?

Plusieurs facteurs sont mis en exergue, notamment :

- La traite négrière : comme le Congo était soumise à la guerre régulière et n'a pas pu se développer pour réaliser son industrialisation. Elle était empêchée de s'industrialiser par le colonialiste, mais l'industrialisation développée par ce dernier n'était pour le développement du Congo. C'est pourquoi TIKER TIKER qualifie le processus d'industrialisation déclenchée au Congo dans les années 1920, de précoce². Puisqu'il estime que "le mouvement d'industrialisation qui s'est réalisé au Congo, s'est opéré dans une économie entièrement de substance". Il n'est pas, poursuit-il, stimulé par les conditions internes du développement et n'est donc pas le déploiement des forces endogènes mais d'action externe étrangère au développement interne. Si la RDC était industrialisée, c'est l'Europe et l'Amérique, l'Asie et l'Océanie, qui viendraient acheter en RDC car toutes les matières premières produites par le pays pouvaient faire déficit ou carence dans ces continents. Il y aurait eu inversion du marché, et comme ils viendront tous acheter les produits finis en RDC, c'est cette dernière qui concentrerait la plus-value et/ou la valeur ajoutée du travail ;
- Les dirigeants, vaseaux du colonisateur qui sont imposés en RDC, doivent suivre les directives des impérialistes. C'est pourquoi, les impérialistes maintiennent leur présence militaire sur le territoire congolais et sur le territoire voisin pour surveiller les dirigeants du pays qu'ils ont imposés.

Ils ont maintenu à la tête des structures de domination médiatique dans le pays, les correspondants, tels que la Voix de l'Amérique, la BBC, la France 24, la RFI, etc., notamment pour garder une répression médiatique accompagnée d'un contrôle culturel en créant des prix littéraires, des prix scientifiques, des prix économiques et toute autre forme des prix pour privilégier ceux qui sont en intelligence compatible à leur vision de domination. C'est cette catégorie d'intellectuels à qui l'on décerne ces prix ;

- La nature de l'éducation : la nature des programmes d'éducation qui ne font pas jonction avec les besoins réels de développement basé sur l'industrialisation. Ce sont des programmes imposés par le dominateur sous plusieurs formes, notamment LMD, PADEM, etc.

Nombre d'intellectuels congolais reconnaissent avoir étudié dans les écoles ou université où il n'y avait pas de laboratoire quand bien même ils faisaient la science naturelle, sciences appliquées et technologiques. On a veillé à délabrer systématiquement les structures expérimentales de la connaissance de l'élite congolaise.

Des nombreuses études, notamment celle de Théodore W. Schultz, ont suffisamment démontré que la qualité du facteur humain est un élément déterminant pour la croissance économique³.

² TIKER TIKER, *Inégal développement des régions Zairoise*, In *Cahiers économiques et sociaux*, IRES, Janvier, Juin, 1982, P.105

³ Schultz Théodore, *il n'est de richesse que d'hommes : investissement humain et qualité de la population*, Bonnel, Paris, 1981

La RDC doit si elle veut se doter d'une industrie performante et autonome, promouvoir son système d'enseignement en vue d'améliorer les aptitudes scientifique et techniques de sa population.

La diversification économique reste la solution palliative contre la malédiction de l'abondance des ressources naturelles.

3. DIVERSIFICATION ECONOMIQUE EN RDC : alternative de lutte

La forte dépendance envers un secteur extractif a un effet négatif sur la compétitivité des autres secteurs manufacturiers ou industriels, ce qui affecte directement les paramètres du développement économique, notamment : l'investissement, l'épargne et l'éducation.

Compte tenu de dimension des effets pervers du secteur minier sur l'économie et la gouvernance, l'Etat congolais dépendant des ressources naturelles pour son budget a mis en place, durant cette dernière décennie, diverses stratégies de diversification économique, afin de réduire sa dépendance envers les mines conformément aux directives de l'OMC⁴ issues de la deuxième évaluation des politiques commerciales.

Généralement la littérature empirique montre que la Chine, l'Inde, le Brésil, la Corée, le Vietnam, l'Indonésie et le Mexique ont significativement réussi à diversifier leurs économies et leurs filières d'exportation notamment, celle de l'industrialisation, dans les années 1960, environ 80% des exportations des pays en développement étaient des produits de base, alors qu'aujourd'hui 80% de leurs exportations sont des produits industriels. Ils sont parfaitement intégrés aux réseaux mondiaux de production dans divers secteurs, et ils participent au développement rapide des échanges Sud-Sud.

Cependant, d'autres pays ne sont pas allés aussi loin dans la création d'industries performante, mais ils ont exploité leur potentiel pour faire évoluer la mise en valeur de leurs ressources naturelles, ces pays restent très largement tributaire du secteur extractif, même leurs exportations industrielles ne sont que des produits primaires faiblement transformés.

Quel choix de la diversification des exportations minières en RDC pour échapper à la malédiction des ressources naturelles ? nous planchons d'abord sur la question de la nécessité de la diversification des exportations qui va de pair avec une croissance forte à long terme et ensuite des stratégies de la diversification tant verticale qu'horizontale, afin de souligner certaines caractéristiques par la nature du développement de l'environnement, qui ont limité et entaché ce processus de diversification en RDC jusqu'à ces jours.

3.1 Nécessité de la diversification des exportations

Des nombreuses contributions économiques ont montré les motifs et les avantages procurés par la diversification en termes de réduction des risques macroéconomiques, puisqu'un pays dont l'activité économique est diversifiée paraît moins sensible aux chocs conjoncturels, dès que ces derniers frappant différents secteurs ne sont pas corrélés positivement entre eux⁵, en plus la majorité des pays riches en ressources naturelles, surtout les exportateurs net du pétrole, ont

⁴ OMC (2016), *Rapport d'examen des politiques commerciales : La déclaration de politique générale présentée par République démocratique du Congo est reproduite dans le document WT/TPR/G/339.*

⁵ Banque de France, *Rapport zone franc-2007*, P.114

tendance de placer leurs font d'actifs à l'extérieur en mettant bien évidemment leur futur à un risque stratégique inacceptable, etc.

L'application de la politique de diversification en RDC favorise un investissement intérieur capable de remplacer la rente de ressources naturelles qui a été considérées pour longtemps comme la seule source d'approvisionnement en devises. Ces dernières réflexions en termes de gestion et de répartition des risques peuvent être étendues à la question de la confrontation d'une économie avec les changements technologiques ou l'arrivée de nouveaux concurrents, ce qui nous ramène à ne pas limiter l'atténuation des risques causés par la non diversification seulement aux pays en développement, mais il est aussi le cas pour les différents pays développés qui se placent à la frontière des avancées technologies.

Pas mal d'analyses semblent mettre en exergue une relation positive entre la diversification et la croissance économique, de même que les théories de la croissance et du développement ont mis en évidence l'apport de la diversification au processus de développement⁶, par exemple la théorie de la croissance interne met l'accent sur l'importance du savoir-faire dans le secteur manufacturier afin de réaliser une croissance économique, c'est-à-dire que la diversification des exportation devrait se traduire par une accélération du processus de diffusion et de transfert de connaissances et de technologie dans l'économie contribuant à une plus grande productivité et à une croissance plus forte et soutenable⁷.

Sur le plan empirique, plusieurs travaux ont confirmé eux aussi une corrélation positive entre la diversification économique et la croissance mesurée par le revenu par tête d'habitant, en particulier dans les pays du Sud, à savoir Berthélemy J.C et Chauvin S. in « Structural Changes in Asia and Growth Prospects after Crisi », document de travail du CEPII-Centre d'Etudes Prospectives et d'Information Internationale, N°00-09

3.2 Stratégies de la diversification

Chaque pays du Sud en abondance des ressources naturelles est appelé à peaufiner des stratégies de diversification de son économie pour valoriser et transformer ses richesses naturelles en richesses réelles. Ce pays doit mener une politique de dépenses publiques qui vise à perpétuer la dépendance à l'égard de ses ressources, il s'agit de la stratégie verticale (qui privilégient des secteurs ou des entreprises en particulier), d'une part, ou d'investir pour diminuer les coûts et accroître la productivité dans le secteur extractif, et d'autre part de la stratégie horizontale (qui est basée sur la stabilité macroéconomique, l'ouverture et un rôle globalement partial de l'Etat).

Le choix entre ces deux stratégies fait l'objet de divers débats et les avis sont partagés sur la façon dont on peut les concilier.

3.3 Portée de la diversification des exportations en RDC

Lorsqu'on se réfère à l'expérience des pays précités (pays asiatiques, caraïbe et ceux de l'Amérique Latine), le processus de diversification de la RDC permet de nous opposer les faits.

En effet, les pays susmentionnés sont parvenus à réussir un processus de diversification grâce à une dynamique interne appuyée par une forte présence de l'Etat. Nous devons nuancer la

⁶ Jean Claude Berthelemy (Mai 2005), *Commerce International et Diversification Economique*, Revue d'économie politique, volume 115, P.592

⁷ La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique-bureau sous Régional pour l'Afrique Centrale-les économies de l'Afrique (2010), *Mobilisation des ressources internes et diversification des économies en Afrique Centrale-JE Publié en 2010*, P.212

présence de l'Etat, car elle n'explique pas par elle-même le succès de ces pays ; c'est la forme de l'intervention de l'Etat qui est le facteur de la réussite⁸.

Selon l'analyse de BONGO BONGO & KITENGE N'LAYI, l'économie congolaise est effectivement désindustrialisée⁹. Cette désindustrialisation est accentuée par la stratégie de développement industriel désordonnée, sans cohésion ni coordination, ne pouvant aucunement conduire à l'émergence d'une industrie intégrée, solide et compétitive.

Les politiques d'investissement en RDC ont excessivement privilégié les projets de grande taille intégrés verticalement, mais très peu intégrés horizontalement¹⁰. Cette approche par projet n'est pas profitable pour le secteur industriel, car les projets sont concoctés de manière individuelle, sans cohésion entre eux.

3.3.1 Absence de cohésion au niveau de la politique des réformes

L'exécution des "cinq chantiers de la République", programme de reconstruction sur lequel le chef de l'Etat s'était fait élire en 2006, la "modernité des infrastructures du pays", programme de 2011 et le "développement de 145 territoires", programme de l'actuel président depuis 2024. Ces programmes portent sur : les infrastructures, la création d'emplois, l'éducation, l'eau et l'électricité et, en enfin, la santé.

Ainsi, le 17 septembre 2007, la RDC avait signé avec la Chine le plus grand contrat africain de coopération et de partenariat économique, le fameux "Contrat chinois" ou "Contrat du siècle". Il s'agit d'un contrat de troc – infrastructures contre minerais. Les chinois s'engagent à construire des infrastructures pour la RDC d'une valeur estimée à 9 milliards de dollars en contrepartie directe des ressources minières (huit millions de tonnes de cuivre). Ainsi, une joint-venture minière, la SICOMINES, fut créée par les deux partenaires (2/3 pour la Chine, 1/3 pour la partie congolaise). Ce sont les bénéfices de cette société qui seront utilisés pour rembourser. Une fois la dette effacée, le résultat devrait être partagé selon les parts de chaque contractant dans la joint-venture. Ce contrat avait été source de débats intenses et contradictoires à l'intérieur du Congo, mais surtout des remous dans les milieux des bailleurs de fonds et des institutions financières internationales¹¹. Du point de vue économique, les institutions internationales mettaient en garde la RDC du fait que ce contrat alourdirait la dette et pourrait de nouveau hypothéquer l'avenir de la reconstruction et augmenter le risque du dérapage du cadre macro-économique. Ne voulant pas de contrat chinois, le FMI et la Banque mondiale ont tenté de bloquer cet investissement, faisant valoir que la RDC ne pouvait pas conclure de nouvel arrangement avec un créancier préférentiel alors qu'elle doit encore à ses créanciers traditionnels occidentaux 11,5 milliards de dollars. Ceci n'a pas permis à la RDC de conclure – comme convenu – un programme avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la FRPC.

Rappelons que lors de la signature du contrat chinois, la RDC était en discussion avec les Institutions internationales, dans le cadre de l'initiative PPTE. Une des conditions pour que la RDC ait accès au point d'achèvement, obtenir un allègement de sa dette de 9 milliards de dollars

⁸ Benabdallah. Y, *L'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ?* P.1

⁹ BONGO BONGO & KITENGE N'LAYI (2003), *LA désindustrialisation de République Démocratique du Congo, Facteurs explicatifs et perspectives de relance*, P.123

¹⁰ Idem, P.124

¹¹ MARYSSE Stefaan et GEENEN Sara (mai 2008) : "Les contrats chinois en RDC : L'impérialisme rouge en marche ?", in *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2007-2008*, Paris, L'Harmattan, pp.287-313 disponible sur <http://congominer.org/reports/1276-les-contrats-chinois-en-rdc-l-imperialisme-rouge-en-marche> consulté le 11 avril 2021

USD et conclure un accord sur un programme triennal avec le FMI (FRPC), était le changement des conditions du contrat avec la Chine. Le dossier concernant le point d'achèvement et l'accès à l'effacement de la dette s'est trouvé bloqué pendant presque deux ans du fait que la Chine et la RDC tenaient chacune à ce contrat. Le premier ayant besoin des ressources minières pour son industrie et le second ayant besoin des infrastructures pour son développement. Un an après, se trouvant entre le marteau et l'enclume, le gouvernement congolais, ayant besoin de liquidité et de légitimité internationale, n'a fait que se soumettre aux exigences des bailleurs de fonds. Ainsi, un Avenant de révision du contrat fut signé le 22 avril 2008 entre la Chine et la RDC sous pression des institutions internationales et avec les experts du FMI comme observateurs¹². Aussi le verrou de la lenteur des réformes structurelles a été levé en publiant le 7 juillet 2008 quatre lois sur le nouveau cadre juridique des entreprises du Portefeuille de l'Etat.

Au-delà de la démarche optée par l'actuel régime de revoir ce contrat chinois où des ajustements majeurs ont été opérés, les indices de reprise macroéconomique du secteur minier de la RDC n'ont pas encore les retombées meilleures. Malgré des résultats financiers décevants, les différentes catégories d'acteurs sont inanimées d'ores et déjà pour reconnaître que le défi est grand en RDC pour faire correspondre des objectifs de reprise des investissements avec ceux d'un partage équitable des revenus miniers entre les investisseurs, l'Etat et les autres parties prenantes.

Les politiques promues par les institutions internationales, basées sur une libéralisation des cadres légaux et une stratégie de privatisation des entreprises minières de l'Etat, auraient précipité la destruction accélérée du secteur industriel productif. Et l'arrivée des privés étrangers, majoritairement dotés de permis d'exploitation et peu générateurs d'emplois pour la main-d'œuvre locale n'aurait pas aidé à assurer une transition économique créatrice de la chaîne de valeur.

Cette analyse montre que le processus de réforme conçue, proposé et implantée par les institutions internationales, semble avoir ignoré la complexité, la spécificité du contexte congolais et la dynamique d'opérationnalisation de la financiarisation générale.

CONCLUSION

Nous n'avons pas vidé la question de notre recherche sur nos constatations simples, mais néanmoins, nous en appelons à la conscience de nos lecteurs que le développement et la compétitivité de nos entreprises locales ainsi que leur performance à l'exportation, constituent un facteur très sérieux de la croissance et du développement économique de notre pays.

La diversification économique une alternative pour transformer le caractère rentier de l'économie congolaise afin d'impacter l'acquisition d'un avantage concurrentiel. Ce processus n'est pas facile, elle rend non seulement nécessaire mais obligatoire la réunion des facteurs divers et parfois très indispensables pour la réussite et le succès à l'export.

Théoriquement, la RDC doit se doter et maintenir un avantage concurrentiel dans son secteur minier où elle est mieux nantie par rapport à ses rivales, soit par un mieux placement dans les activités productives et commerciales en maîtrisant les cinq forces de la concurrence (modèle de PORTER), soit par le développement de ses ressources et ses compétences (modèle des ressources et des compétences).

Pour réussir la démarche de lutte contre la malédiction des ressources naturelles et de la diversification économique, il faut transformer ces richesses naturelles en richesses réelles par

¹² *Idem*

la cohérence des projets d'investissements et des pratiques incitatives devant constituer la base d'actions revendicatrices et de programmes politiques. La psychologie du gouvernant reste un élément de synergie., prouvant que son attitude et/ou son comportement peut permettre une mise en place d'un appareillage d'opérationnalisation des bonnes pratiques.

La plupart de ces pratiques se situent dans le changement de mentalités, tel que¹³ : les dirigeants doivent fondamentalement changer d'attitudes en cessant de compter sur l'aide désintéressée des institutions internationales d'une part, et d'autre part s'appuyer sur des régimes efficaces où le peuple est dirigé soit au travers des lois soit par les hommes en évitant la loyauté au chef de l'Etat qu'à la République où les infrastructures physiques, de transport de l'énergie, de l'éducation et de la communication doivent être la priorité des priorités.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. UNIDO cité par BONGO BONGO & KITENGE N'LAYI, La désindustrialisation de la République Démocratique du Congo, facteurs explicatifs et perspectives de relance, Tome I, IRES, Kinshasa, 2003.
2. Hocquard, C., L'information du secteur minier : exemple de la RDC, République Démocratique du Congo, Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), France, 6 juin « <http://www.culturek.net> », 2006.
3. Hasselback, D., « Africa's DRC back on map for miners, Financial Post, 5 mars, 2007.
4. Karsenty, A., « Etude d'identification d'un programme pour l'amélioration des recettes para fiscales et domaniales en RDC, Rapport d'étude, ministère des finances, Cellule d'appui à l'ordonnateur national du fonds européen de développement (FED-UE), CIRAD France, 2006.
5. Formule attribuée à Cecil Rhodes, fondateur, en 1880, de la compagnie sud-africaine
6. Neary, J.P et Van Wijnbergen, S., Natural Resources and the Macroeconomy, Oxford, Blackwell et Cambridge, Mass, MTT Press, 1986
7. Victor Bouscarle, Malédiction des ressources naturelles, Le Petit Journal du 20 Août 2021
8. Thierry De Putter et Sophie Decrée, Le potentiel minier de la République démocratique du Congo (RDC) mythes et composantes d'une « dynamique minière », Conjonctures congolaises 2012
9. [Frica-Press](#) – [Congo Kinshasa](#). Sans conteste, la RD Congo demeure un scandale géologique. Ironie du sort : la face B de la médaille révèle que sous ses gisements de cuivre et de cobalt sont enfouis beaucoup de scandales miniers. Le président Tshisekedi l'a dénoncé au Conseil des ministres du 17 septembre 2021.
10. Ministère des Mines (MdM) de la RDC, PROJET DE GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER (PROMINES), CADRE DE POLITIQUE POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES (CPPA), draft final Avril 2010
11. Cohendet P., Gaffatrd J-L (1990), « Innovation et entreprises », Encyclopédie Economique, Economica
12. Balassa B.(1964), « The Purchasing Power Doctrine : A Reappraisal journal of Political Economy 72, Pp. 584-596
13. Xavier Sala-I-Martin et Elsa Artadi (2002), Economie growth and investment in the Arab word

¹³ Werner De BONT, La mondialisation et l'Afrique, Colloque sur la Mondialisation vue du Sud, Kananga 2000

14. *Tumba Bob Matamba (2006), Le développement du Congo : promesses, faillites et défis, Calmec-Kinshasa*
15. Parmi eux Thorvaldur Gylfason (2001), dans son article "Natural Ressources and Economy Growth : What is the connection?" Working Paper 530, Center for Economic Studies & Ifo, University of Munich
16. Dans son article « Social capital and Economic Development : toward a theoretical synthesis and policy
17. Mauro (1995), Corruption and growth, The Quarterly journal of Economics, Vol. 110, N°3, PP. 681-712
18. *Albert Tcheta-Bampa (Mars 2010), Irréversibilité du développement et Quasi-réversibilité du sous-développement, séminaire Economie Publique, Organisations & Institutions (SEPIO), Université Paris 1*
19. Perspectives économiques en RDC 2024, Impulser la Transformation de l'Afrique par la Réforme de l'Architecture financière Mondiale. [afdb.org https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale](https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-centrale) (consulté le 28/07/2024 à 15h 57)
20. *TIKER TIKER, Inégal développement des régions Zairoise, In Cahiers économiques et sociaux, IRES, Janvier, Juin, 1982*
21. Schultz Théodore, *il n'est de richesse que d'hommes : investissement humain et qualité de la population*, Bonnel, Paris, 1981
22. OMC (2016), Rapport d'examen des politiques commerciales : La déclaration de politique générale présentée par République démocratique du Congo est reproduite dans le document WT/TPR/G/339.
23. Banque de France, Rapport zone franc-2007
24. Jean Claude Berthelemy (Mai 2005), Commerce International et Diversification Economique, Revue d'économie politique, volume 115, P.592

